



**Séance extraordinaire du comité exécutif
du mercredi 28 mars 2018**

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

10 – Sujets d'ouverture

10.001 Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

20 – Affaires contractuelles

20.001 Entente

CG Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'habitation - 1180640002

Approuver l'entente tripartite entre la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement au financement de projets d'habitation dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, en application de l'Entente relative au transfert des budgets et de la responsabilité en habitation émanant de l'Entente Réflexe Montréal - Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalant à la subvention attendue

Compétence d'agglomération : Acte mixte

20.002 Entente

CM Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1186814001

Approuver un projet d'entente avec la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques relatif à l'octroi d'une subvention de 75 M\$ pour la mise en oeuvre d'un programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés spécifique au territoire de la Ville de Montréal / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent à la subvention attendue

20.003 Entente

CM Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1186814002

Approuver un projet d'entente d'aide financière de 20,5 M\$ avec le Ministre responsable de la région de Montréal pour le développement de l'îlot central du site du Technopole Angus / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent à la subvention attendue

20.004 Entente

CG Service du développement économique - 1187030001

Approuver le plan économique conjoint Ville de Montréal - Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) du Québec / Approuver le projet de convention d'aide financière de 150 M\$ entre le MESI et la Ville / Autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel attendu

Compétence d'agglomération : Acte mixte

30 – Administration et finances

30.001 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CE Service du développement économique - 1180191002

Donner un accord de principe au non renouvellement de l'entente de gestion entre la Ville et Technoparc Montréal

70 – Autres sujets

70.001 Levée de la séance

CE Direction générale . Cabinet du directeur général

Levée de la séance